

Liberté Égalité Fraternité





# La taxe d'apprentissage

DU CREPS DE POITIERS

N°UAI 0860058W

















# Comment Verser a Taxe?

Vous pouvez verser directement votre Taxe d'Apprentissage au CREPS de Poitiers, par virement ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable. Un reçu vous sera envoyé, permettant de justifier votre versement.

N° UAI : 0860058W

## **NOUS CONTACTER**

#### Lucille RICHARD

05 49 36 06 59 | 06 89 21 19 53 lucille.richard@creps-poitiers.fr

### **Sophie RASSET**

05 49 36 06 07 sophie.rasset@creps-poitiers.fr

#### SUIVEZ-NOUS









#### **CREPS DE POITIERS**

Château de Boivre, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD ♥ | 05 49 36 06 00

■ | accueil@creps-poitiers.sports.gouv.fr

WWW.CREPSPOITIERS.FR

# En 2021, grâce à vous!





Construction d'un partenariat culturel avec le TAP de Poitiers.

### $lpha ec{l}$ Investissements

dans du matériel pédagogique innovant et répondant aux évolutions des métiers (prévention des novades)



d'une commission sociale avec un fond de sécurisation des parcours dédié